



**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
SAINTE-CROIX
Séance du jeudi 18 septembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, dix-huit septembre à vingt et une heure, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le onze septembre, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN (Maire), Christine ROIG (Adjointe), Didier BOURG (Adjoint), Bertrand FOPPA, Frédéric ORGUEIL, Flavie PIRON, Nathalie CALMELS.

Absents excusés : Pascal TAUPIAC (pouvoir à Frédéric ORGUEIL), Bertrand ALEXANDRE, Vanessa VIALETTES.

Secrétaire de séance : Nathalie CALMELS

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
10	7	1	8

N°2025-07-07

3.5.1

PATRIMOINE : COMMODAT M. MATTHIEU COSTES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune est propriétaire des parcelles cadastrées section AH 320 ; AH 147 et AH 15. Il précise que ces parcelles sont exploitées et entretenues par M. Matthieu COSTES dans le cadre d'un contrat de prêt à usage ou commodat dont la validité a expiré.

Monsieur le Maire propose de signer un nouveau commodat d'un an avec M. Matthieu COSTES afin de poursuivre l'exploitation et l'entretien des parcelles AH 320 d'une superficie de 3 335 m², AH 147 d'une superficie de 414 m² et AH 15 d'une superficie de 8 340 m².

Ce contrat de prêt « essentiellement gratuit » sera établi pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction dans la limite de 3 années consécutives, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties par courrier 1 mois avant l'échéance en cours.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, des membres présents et des membres représentés de :

- ✓ **VALIDER** le renouvellement du commodat avec M. Matthieu COSTES
- ✓ **AUTORISER** M. le Maire à signer tout document se référant à ce dossier

Fait et délibéré à Sainte-Croix, le 18 septembre 2025

Le Maire,
Jean-Marc BALARAN

Le Secrétaire de séance
Nathalie CALMELS